

Postulat

Fluidité et sécurité du trafic au carrefour de la route d'Evian avec la route de transit ainsi que irrigation et desserte des quartiers adjacents à la route de transit

Postulat

La Municipalité est chargée, en application des articles 59 et 61 du Règlement du Conseil communal, de dresser un rapport portant sur les mesures à prendre en vue d'améliorer la fluidité, la sécurité et la multimodalité des moyens de transport, cela d'une part au carrefour de la route d'Evian et de la route de transit, et d'autre part sur l'ensemble du tracé de la route de transit.

Ledit rapport explicitera l'analyse de la situation – dont le résultat des comptages routiers –, les variantes possibles avec leurs effets et coûts – accompagnées d'une brève évaluation comparative – ainsi que la mise en contexte avec le projet de Plan Directeur Communal (PDCOM) (en consultation) et le projet de Schéma Directeur Cyclable (SDC) (transmis au Conseil communal par le préavis 2020-21).

Développement

La problématique du carrefour Evian/transit est connue de toutes et tous les Aiglon(e)s et utilisateurs (transports motorisés individuels, transports publics, mobilité douce) : ralentissements et embouteillages multi-quotidiens, récurrents et croissants. Outre les inconvénients directs pour les usagers, il en résulte des impacts négatifs en termes de bruit, sécurité et pollution.

Le projet de PDCOM, sans aborder spécifiquement la question du carrefour Evian/transit, identifie cependant clairement les enjeux propres à la route de transit ainsi que ceux en relation avec la sécurisation des carrefours et traversées et la nécessité de rééquilibrer le rapport entre les différentes formes de mobilité. Concernant la route de transit, il est expressément envisagé une meilleure irrigation / desserte des divers quartiers jouxtant la route de transit (p.ex. Planchette, quartier de l'hôpital, etc.). Aux avantages d'une meilleure distribution des flux de circulation et de leur modération, répondent des enjeux et questions importants et potentiellement sensibles qu'il s'agit d'identifier et d'anticiper.

Le projet du SDC évoque les enjeux du carrefour Evian/transit et de la route de transit, non seulement en regard des thèmes propres à la mobilité douce, mais aussi en cohérence avec le programme ChablaisAgglo 3. La nécessaire multimodalité des moyens de transports, y compris sur l'axe Ville-Plaine, mérite des précisions ou du moins une vision quant à la mise en œuvre.

Conclusion

La problématique du carrefour Evian/transit est actuelle et, sans mesures volontaristes rapides, ne fera que de se dégrader. Il semble raisonnable de penser qu'agir uniquement sur ce « point chaud » sera insuffisant sans une stratégie cohérente sur l'ensemble de l'axe de la route de transit, y compris quant à sa perméabilité multimodale avec les quartiers adjacents et la zone agricole.

Les rapports en notre possession (PDCOM et SDC) démontrent que la Municipalité a conscience de la situation et des enjeux et qu'elle a défini des axes de travail. Il s'agit maintenant de passer de la réflexion aux actions et de ne pas attendre la finalisation et la légalisation des rapports susmentionnés. Il faudra probablement envisager des mesures provisoires et/ou par étapes ; pour citer la Fontaine : « Un tien vaut, ce dit-on, mieux que deux tu l'auras ».

Nous vous encourageons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de prendre en considération ce postulat et de le transmettre à la Municipalité pour étude et rapport.



Pour le groupe PLR Aigle
Philippe Pasche

Aigle, le 24 octobre 2020